

MONTMARAULT

BULLETIN MUNICIPAL



**Décembre
2024**

Mairie de Montmarault

1, rue Victor Hugo
03390 MONTMARAULT

04 70 07 60 50

contact@montmarault.fr
www.montmarault.fr



Chers concitoyens,

D'importants travaux de voirie ont été réalisés au carrefour de la route de Blomard et de la rue Chailloux.

La réfection des conduites d'eau rue Joliot Curie et Avenue Henri BRUN, l'enfouissement des lignes électriques avenue Georges MERCIER sont en cours.

Sont programmés :

- L'aménagement d'un parc Floral,
- La création d'une voie douce,
- La réfection des conduites d'eau dans le centre bourg,
- L'aménagement de certains trottoirs PMR pour l'accès aux commerces (rue du Docteur Groslier, rue de l'Eglise et place Robert Ferrandon).

Sont à l'étude :

- La rénovation de la Maison des Trois Roys (ancien presbytère),
- La création de la résidence séniors « MERALDI »,
- L'aménagement du plan de circulation (Bd Jean Moulin, Bd Villars, Bd Carnot et Bd Turret).

D'autres dossiers sont en réflexion, il est prématuré d'en révéler l'existence.

Avec le Conseil Municipal, nous travaillons ardemment sur tous ces dossiers dont les délais d'instruction et de mise en œuvre sont de plus en plus longs.



Didier LINDRON
Maire



Vœux Municipaux

La cérémonie des vœux 2025 aura lieu le vendredi 10 janvier 2025 à 18h30 à l'Espace Claude Capdevielle.



Bulletin municipal de la commune de Montmarault

Directeur de la publication :

Didier Lindron

Décembre 2024

Imprimé à 900 exemplaires

ISBN : En Cours

Création : Stéphane Brun

Impression : Typocentre





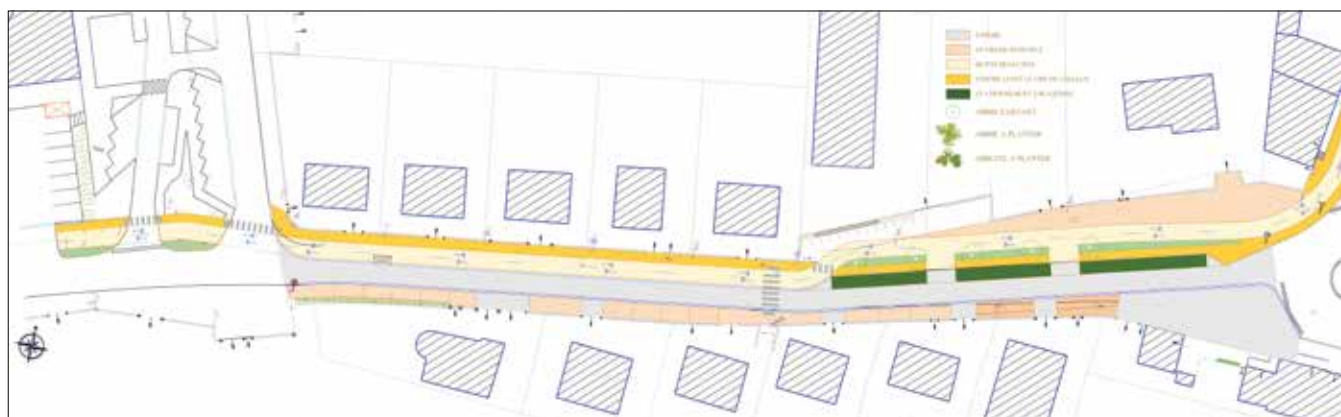
Création d'un parc floral

Le parc actuel enserré entre les rues Henri brun, Pasteur et Denis Papin, sera aménagé en parc floral.

Les promeneurs pourront évoluer au milieu de diverses essences d'arbres, de massifs fleuris, d'un verger, et d'espaces de repos. L'installation d'une passerelle surmontant la pièce d'eau existante et la construction d'un kiosque agrémenteront ce lieu.

Il sera parcouru de plusieurs allées accessibles aux personnes à mobilité réduite.

De par son emplacement à proximité du centre bourg et de sa position en bordure des futures pistes cyclables et piétonnes, cet aménagement public devrait devenir un lieu de fréquentation agréable des montmaraultois et consolider la position de Montmarault au travers des labels Villes et Villages Fleuris et Village Etape.



Création d'une voie douce

Ce projet est apparu résultant d'une approche apaisée et écologique que la commune souhaite impulser, notamment au travers de l'élaboration d'un plan de circulation, favorisant les déplacements sécurisés (piétons et deux roues). Ses voies desservent les pôles scolaires, sportifs et culturels.

La future voie douce empruntera à partir du marché couvert l'Avenue Henri Brun puis se poursuivra Rue Joliot Curie. Une piste cyclable à double sens, un cheminement piéton ainsi que des places de stationnement seront aménagés tout au long de ces deux voies. Ainsi la Rue Joliot Curie, deviendra à sens unique, apportant de ce fait une sécurité supplémentaire aux usagers.





Travaux rue Chailloux

La réfection des revêtements de la chaussée et des trottoirs de la rue Chailloux s'est avérée nécessaire, conséquence des différents travaux d'enfouissement des réseaux d'électricité, d'éclairage public, de télécommunication et d'assainissement.

Travaux de voirie

MONTANT DES TRAVAUX
51 804,40 € HT

SUBVENTION DÉPARTEMENT
9 481,71 € HT

RESTE A CHARGE
42 322,69 € HT



Travaux SDE

MONTANT DES TRAVAUX
49 300,00 € HT

SUBVENTION SDE
30 905,00 € HT

RESTE A CHARGE
18 395,00 € HT financé sur 5 ans



Autres travaux de la commune

La commune poursuit son programme pluriannuel d'entretien

Marquage au sol



La signalisation routière par la reprise des marquages de peinture au sol en divers endroits.

Coût des travaux : 2851.00 € HT

Nettoyage des avaloirs



Une partie des avaloirs des caniveaux a été nettoyée afin d'assurer un écoulement satisfaisant des eaux pluviales.

Coût des travaux : 3 300.00 €

Bâtiments

Dans une volonté de réaliser des économies d'énergie, des travaux ont été réalisés dans les deux salles situées au rez-de-chaussée du pôle associatif, à savoir :

- Remplacement des éclairages existants par des lampes led dans les deux salles,
- Abaissement et isolation du plafond de la petite salle.

Coût des travaux : 2 488.00 €



Eclairage public



Afin de diminuer le coût de fonctionnement, un renouvellement partiel de lanternes d'éclairage public a été effectué par le SDE : Route de Montluçon, rue Prés de la Gare et Place Robert FERRANDON.



MONTANT DES TRAVAUX

46 820,00 € HT

Financement du SDE

37 456,00 € HT

RESTE A CHARGE

9 364.00 € HT financé sur 5 ans



Remplacement de véhicules

Du fait de la vétusté et des pannes récurrentes des deux fourgons des services techniques, nous avons procédé à leur remplacement par deux autres véhicules d'occasion plus récents à faible kilométrage



Citroën Jumpy 17 000 € HT



Fiat Ducato 13 000 € HT



Nouveaux panneaux d'informations

Le Département de l'Allier a implanté trois nouveaux panneaux électroniques d'informations : le premier sur la Place Robert Ferrandon, le second Place du 8 mai et le troisième Route de Montluçon.

Sur ces panneaux, la population pourra lire les informations départementales, institutionnelles et touristiques, mais aussi les informations de la commune et des associations.

Pour ces dernières, n'hésitez pas à nous communiquer vos manifestations afin que nous puissions les insérer sur ces supports.





Menuiserie Auberge

L'atelier de l'entreprise Vincent AUBERGER situé 65 route de Montluçon s'est agrandie de 300 m².

Cette extension lui permettra d'assurer plus confortablement son activité : pose de tous types de menuiseries intérieures, extérieures et fabrication d'escaliers.

Coordonnées :

Téléphone 06.27.01.43.93
auberger.vincent@orange.fr



SADILLEK



L'entreprise SADILLEK, représentée par Monsieur Antoine VALERY, directeur général du site, a reçu la visite du Sénateur Bruno ROJOUAN et du délégué général d'Aluminium France, Monsieur Cyrille MOUNIER, en présence du premier adjoint de la commune de Montmarault, Jean-François BOURGEOT.

Ce fut l'occasion de soulever deux problèmes cruciaux pour cette entreprise :

- la nécessité de conserver les déchets métalliques sur le territoire pour développer le recyclage et l'affinage en France.
- les coûts énergétiques pour maintenir les usines françaises compétitives dans le cadre d'une concurrence mondiale.

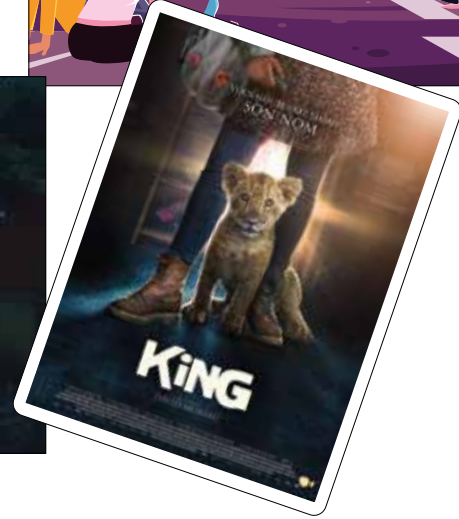
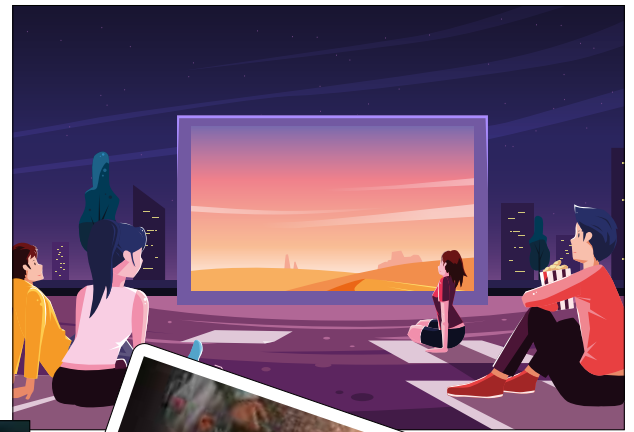


Cinéma en plein air

Le vendredi 26 juillet, la municipalité a organisé une séance de cinéma en plein air.

Une cinquantaine de spectateurs s'est installée vers 21h30, square du 8 mai 1945, afin d'assister à la projection du film « KING » réalisé par David Moreau.

Ce film d'aventure français a ravi le public.



Brocante

La traditionnelle brocante organisée par Montmarault Animations s'est déroulée le dimanche 25 août, place du 8 mai 1945 et les rues adjacentes.

85 exposants ont tenu leur stand devant des visiteurs venus nombreux.

Comme chaque année, la Confrérie du Pâté aux Pommes de Terre Bourbonnais a confectionné de nombreux pâtés pour tous les gourmands.

La journée s'est déroulée dans la convivialité et la bonne humeur.



Fête patronale



La municipalité, Montmarault Animations, ainsi que plusieurs associations ont proposé de nombreuses animations durant les 4 jours de la fête.

Le vendredi soir : lancement de la fête avec un défilé de voitures anciennes et de motos Trikes, suivi du verre de l'amitié avec les forains.

Samedi, plusieurs animations ont rythmé l'après-midi : un concours de pétanque organisé par l'Amical de Sapeurs-Pompiers, le club moto Wolf'Kan Tribe Spirit qui a rassemblé plusieurs motards pour une balade et Génération Détente qui a organisé une randonnée pédestre.

En soirée, la Fanfare Municipale et les Majorettes Lady Dance ont accompagné une centaine d'enfants et leurs lampions. Ces derniers ont illuminé les rues de la ville, puis le DJ Alex Sono 03 s'est produit jusqu'au bout de la nuit.

Dimanche matin, la Montmarauloise a proposé un concours de pêche à l'étang de Miquet.

En début d'après-midi, le défilé de chars fleuris accompagné par la Fanfare Municipale et les Majorettes Lady Dance ont ravi le public présent. Le chanteur David WALTER a enthousiasmé les spectateurs et les gourmands ont dégusté la traditionnelle pompe aux grattons offerte par Montmarault Animations.

Enfin une foule nombreuse a assisté au magnifique feu d'artifice tiré depuis le stade. Le DJ Nathan a conclu la soirée dans le square du 8 mai.

Lundi après midi les enfants ont défilé avec leurs vélos fleuris avant la course cycliste « Grand Prix de Montmarault » de la FFC Régionale, organisée par Montmarault Vélo Nature.



Festival de la ruralité

De nombreuses animations ont rythmé le festival de la ruralité, le dimanche 22 septembre qui, malgré la pluie, a attiré de nombreux visiteurs.

Le temps plus clément de l'après-midi a permis aux organisateurs de faire une démonstration de batteuse. Une exposition de tracteurs anciens, de vieilles machines agricoles, ainsi que des outils a naturellement rappelé à nos aînés de nombreux souvenirs. Sous le marché couvert, les visiteurs ont pu découvrir des producteurs et des artisans locaux. D'autre part, grâce à la collaboration du Comité des Foires et de la Société d'Aviculture Montluçonnaise, ils ont aussi pu apprécier la présentation de bovins, chevaux, moutons, porcs et volailles.

Côté animation, des jeux anciens en bois attendaient les enfants, l'association Montmarault Dentelle a proposé des démonstrations de dentelle aux fuseaux.

Enfin, l'ambiance était assurée par Emmanuelle BARSSE et son orgue de Barbarie, mais aussi par la dynamique Banda de Jenzat.



Cyclisme : finale de la coupe de France N2 Féminine



La bretonne de 19 ans, Lucie LE ROUX (Team Wern 35) a remporté la course en solitaire. La normande Charlotte ALLARD (EC Thaonnaise) troisième de la compétition, s'est adjugé le classement général final individuel de cette coupe de France, tandis que le parisien Abus-Sprinter Club Féminin a terminé meilleure équipe pour la seconde année consécutive.

La finale de la coupe de France N2 féminine, organisée par la Classic Jean-Patrick DUBUISSON, a eu lieu à Montmarault le samedi 7 septembre.

Les concurrentes ont réalisé 7 tours de 13,7 kms (95 kms au total), d'un tracé vallonné et humide à souhait 18 équipes de six cyclistes étaient en lice ainsi que quelques participantes individuelles.

Nous retiendrons le courage que ces sportives ont eu de s'affronter sous une météo déplorable, pour cette cinquième et dernière manche.



Un « Défi show » orchestré par le collège Jeanne-Cluzel



La rencontre comme leitmotiv

Avec un public issu d'environnements différents, associations sportives et artistiques, des enfants en situation de handicap, des collégiens et des lycéens, il fallait relever le défi de créer une chorégraphie et la restituer en fin de journée. Personne ne se connaissait, mais la thématique choisie par l'équipe d'enseignants prenait alors tout son sens, puisqu'ils avaient choisi la rencontre comme leitmotiv.

Défi relevé, le résultat a été remarquable au vu du temps de travail, comme ont pu en témoigner les nombreuses personnalités présentes. Bravo à tous ces élèves, aux enseignants et au collège Jeanne-Cluzel pour cette journée qui, au regard des sourires sur le visage des élèves, a été une belle réussite.

Ce mercredi 16 octobre fut une belle journée de partage, de création et de plaisir proposée à l'Espace Claude Capdevielle par quelques 120 élèves. Intitulée « Défi show », elle avait été orchestrée par le collège Jeanne Cluzel de Montmarault avec la précieuse aide de l'UNSS départementale (Union Nationale du Sport Scolaire).

Grâce à un appui du Conseil National de la Refondation (CNR) et du Rectorat de Clermont-Ferrand dans le cadre de « Notre école faisons-la ensemble », le collège a pu obtenir une subvention pour organiser au mieux cette manifestation.



Rentrée au collège Jeanne Cluzel

Les élèves de 6° ont effectué leur rentrée le 2 septembre et ont été accueillis, le matin, par leurs professeurs principaux, puis pris en charge l'après-midi par les professeurs d'EPS.

Les élèves des autres classes ont repris les cours le 3 septembre.

En tout, ce sont 156 élèves qui ont découvert ou redécouvert les locaux.

L'équipe éducative reste relativement stable, avec deux nouveaux professeurs : Mme BOUZIN en mathématiques et Mme COLLET, en ULIS. Une nouvelle assistante d'éducation, Océane MEUNIER a rejoint les services de vie scolaire.



Rentrée Groupe Scolaire Pierre et Marie Curie



L'équipe éducative de Pierre et Marie Curie et les 155 élèves ont repris le chemin de l'école début septembre.

En maternelle, Marjorie CHALUS gère la classe de petite et moyenne sections, Anne SAINT JULIEN et Quentin LEFEVRE celle de petites et grandes sections.

Pour l'élémentaire, Marie BRUGIERE et Marion VACHERON sont en charge du CP/CE1 A, Mélanie JACQUEMIN du CP/CE1 B, François VAREILLE et

Anne LEYMARIE du CE2, Céline COCHE du CM1/CM2 A, Florence BOURACHOT, directrice, du CM1/CM2 B. Catherine TOURTOULOU, assure sa journée de décharge de direction de lundi.

Jean-François LEGROS s'occupe du dispositif Ulis, Corinne COLTEY du dispositif UPE2A accueillant les enfants allophones de l'école chaque mardi. Sandrine MANEIX est affectée au poste de brigade. L'équipe pédagogique comporte également les AESH (accompagnants d'élèves en situation de handicap), Philippe MICHOT et Maryline MOIMEAU, les ATSEM (agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles) et agents du SRPIC (Syndicat Regroupement Pédagogique Intercommunal Concentré) : Annick CHEVALLIER, Mélynda SCHARTIER, Sylviane CHEVALLIER et Anaïs BAURIN.

Le dumiste Vincent THOMAS intervient en musique. Trois contractuelles assurent également la pause méridienne et l'entretien des locaux.

Rentrée à l'école Sainte-Thérèse

Les 73 élèves de l'école Sainte Thérèse ont pu faire connaissance avec l'équipe pédagogique en partie remaniée. Christelle LAVEDIOT, secondée par les ATSEM Vanessa PERICHON et Amandine GUILLOT assurent la maternelle. En classe de CP-CE1 Chloé VELGE a fait son arrivée dans l'école. En classe de CE2-CM1, Elsa GIAMBRESI et en classe de CM2, Bérengère GUICHARD, directrice, poursuivent leur parcours à Montmarault. Cholé PARDO assure la décharge de direction le lundi. Maxime BOLATON occupe le poste d'agent d'entretien, d'accompagnateur à la cantine et apporte une aide régulière aux différentes activités de l'école. Cette année, l'école Sainte-Thérèse va axer ses



différents projets sur le thème des sciences et de la mer à travers le suivi de l'épreuve du Vendée Globe.

24 octobre 2024 Montmarault reçoit la Fondation du Patrimoine



La Fondation du Patrimoine remet solennellement tous les ans les plaques aux particuliers qui ont bénéficié d'un « label » et aux collectivités qui ont mis en œuvre une « souscription ».

Près de 150 personnes se sont donc retrouvées cette année à l'Espace Claude Capdevielle pour la remise des plaques 2023 accueillies par Didier LINDRON, Maire de Montmarault et Conseiller Régional, en présence de Claude RIBOULET, Président du Conseil Départemental, de Jean-Marc GIRAUD Sous-Préfet de Montluçon représentant Pascale TRIMBACH, Préfète de l'Allier.

Le Président RIBOULET a saisi cette occasion pour faire un bilan de l'action du département de l'Allier au bénéfice du Patrimoine. Il a également affirmé

son projet de répertoire des sites et paysages du Bourbonnais. Essentiel pour lutter efficacement contre le développement anarchique des éoliennes. Thierry MARTIN LASSAGNE délégué régional et François BIDEET délégué départemental de la Fondation du Patrimoine ont pu également préciser les dispositifs mis en place par la Fondation à destination des particuliers (labels) et des collectivités (souscription).

François BIDEET a insisté sur l'apport de la restauration du patrimoine au développement économique du territoire et sur l'apport des artisans à la pérennité des savoir-faire.

L'équipe de bénévoles qui anime la Fondation se tient au service des particuliers pour les aider à constituer leurs dossiers.

(Contact : Philippe REGNIER 06 82 89 88 01).



Repas des Aînés

Le samedi 26 octobre dernier, se tenait à l'Espace Claude Capdevielle, le repas annuel offert par le Centre Communal d'Action Social (CCAS) aux personnes de la commune âgées de 70 ans et plus. Le Maire, Didier LINDRON et l'Adjoint aux affaires sociales Claude ROULLIER, ont accueilli les 160 convives.

Une vingtaine de résidents de la Maison de Retraite « Résidence Emeraude » ont participé à ce moment festif encadrés par leurs animatrices. Le repas concocté et servi par le traiteur DUMONT a été très apprécié. Laure et Ludovic MOREAU de Charolles ont assuré avec énergie l'animation musicale.

Les personnes concernées par cette invitation, et qui n'ont pu participer à ce déjeuner, se verront remettre un colis gourmand un peu avant Noël.



Les associations Montmaraultaises

Nom de l'association	Président(e)	Coordonnées
Union Sportive Cœur Allier (USCA)	M. David DURON	06.50.46.00.59 david.duron@bbox.fr
A.S.M. pétanque	M. Marc BARAGE	06.75.27.51.04 petanq03390@hotmail.fr
Montmarault vélo nature	M. Eric DE CASTRO	06.98.71.26.93 anafred2005@gmail.com
Energym	Mme Martine PRENEY	06.71.11.42.73 martine.prenay@gmail.com
Génération Détente Montmaraultoise (G.D.M.)	Mme Jocelyne MARTIN	07.51.84.17.72 jocelyne-martin4@bbox.fr
Majorettes Lady Dance	Mme Laetitia CHEVALIER	06.17.06.78.45 laetitia.laurent6@orange.fr
A.S.M. Billard	M. Daniel DENIS	06.09.21.22.95 daniel.denis03@gmail.com
A.S.M. Handball	M. Kevin RIBIER	07.85.87.95.66 kevin.ribier@hotmail.fr
Montmarault karaté Do Shitokai	Mme Géraldine RAPP	06.42.35.46.99 mksk.karate@gmail.com
Badminton	M. Guillaume TOURET	06.33.32.55.55 bad.montmarault@la poste.net
Wolf'Kan Tribe Spirit (motos)	M. Patrick BORDIER	06.60.92.97.41 trikapat@gmail.com
Association de véhicules à moteur Montmaraultoise du XX ^{ème} siècle (A.V.M.M.)	M. Frédéric MICHARD	06.07.31.51.66 garagemichard@wanadoo.fr
Société de Pêche La Montmaraultoise	M. Daniel DENIS	06.09.21.22.95 daniel.denis03@gmail.com
La Team Mazelier (pêche)	M. Mathieu NEDELEC	06.59.85.84.66 nedelecmathieu@orange.fr
Amicale des Sapeurs-Pompiers	Mme Laure GUILLAUMIN	06.69.26.56.13 laure.guillaumin@gmx.fr
Amicale des Jeunes Sapeurs-Pompiers de Montmarault	M. Louis NEDELEC	06.62.79.54.87 louis28in@gmail.com
Association Communale de Chasse Agrée (A.C.C.A)	M. Bruno DIAT	04.70.07.69.42 bruno.diat@orange.fr
Montmarault Animations	M. Lucas VENASSON	07.87.64.93.20 montmaraultanimation@gmail.com
Fanfare Municipale	M. Pascal RAYNAUD	06.20.73.18.59 pasraydoc@laposte.net
Avec P.O.M.M.E. (chorale)	Mme Ornella CARCIOFI	06.63.90.88.80 info@avecpomme.fr
Les Nostalgiques des Planches	Mme Elsa GIAMBARRESI	06.86.66.09.53 elsa.dupoix@gmail.com
Union des Commerçants et Artisans de Montmarault (U.C.A.M)	Mme Anaïs PETIT	06.70.33.07.64 ucam03@outlook.fr

Confrérie du Pâté aux Pommes de Terre Bourbonnais	M. Didier LINDRON	04.70.07.39.20 contact@confrerie-bourbonnais.com
Comité des Foires	M. Roger CHEVALIER	06.83.39.13.19 roger.chevalier691@orange.fr
Amicale des Donneurs de Sang	Mme Nadine BOULICAUD	06.66.02.48.27 nadine.boulicaud@wanadoo.fr
Montmarault Dentelle	Mme Sylvianne NICOLAS	06.32.88.11.54 jeanpierre nicolas@wanadoo.fr
1, 2, 3 Petits Points	Mme Brigitte JUILLARD	06.15.34.15.95 gabriel.juillard@orange.fr
Chemin de Fer de l'Allier	Mme Jocelyne HERMANT	06.40.09.95.98 (Mr Loubens) chemindeferdelallier@outlook.fr
Association Pays de Montmarault	M. Yves CHATEAU	04.70.07.29.50 chateaumaison@wanadoo.fr
Resto-Relai du Cœur	Mme Laurette GIRAUDET	06.65.04.69.38 laurette.giraudet@orange.fr
Anim' Emeraude	Mme Sandra AUBERGER	04.70.02.64.70 emeraude.animation@orange.fr
F.N.A.T.H. Section Montmarault	Mme Sylvie DURONEA	06.62.25.19.61 duronea.sylvie@free.fr
C.A.T.M. (anciens combattants)	M. Jean-Pierre HELLOCO	06.20.99.68.22 jean-pierre.helloco@orange.fr
Anciens du 23 ^{ème} R.I.	Mme Martine MELOUX	07.85.88.82.20 martinemeloux@orange.fr
Amicale Laïque	Mme Marjorie PIERART	06.10.97.62.33 marjorie.pierart@laposte.net
Association Indépendante des Parents d'Elèves du Collège Jeanne Cluzel	M. Alexandre CHEYROUX	06.72.71.92.19 alexandre.cheyroux@allier.gouv.fr
Association des Parents d'Elèves Ecole Sainte-Thérèse (A.P.E.L.)	M. Tommy POITEVIN	06.63.30.89.82 tompoit12@aol.com
Association Développement Economique Bassin Emploi Montmarault (A.D.E.M.)	M. Claude ROULLIER	06.81.04.15.90 accueil@adem03.fr
Association de Gestion d'un Restaurant du 3ème Age à Montmarault (AGRETAM)	M. Bruno CONFESSON	04.70.07.64.09 agretam@orange.fr
Amicale A.P.R.R. (A.S.C.A.)	M. Loïc BARON	04.70.07.19.10 loic.baron@aprr.fr
Ecole de Musique Intercommunale de la Région de Montmarault	Mme Alexandra MIRANDA	04.70.07.35.72
Pays de Montmarault Environnement	Mme Juliette d'ASSAY	
Collectif Allier Citoyens (CAC)	M. Jean Michel DESMON	
ESPERANZA FAMILIA	Mr Tristan DULAIT	06.52.62.86.41 Dulait.t@icloud.com

Badminton Montmarault Loisirs (B.M.L.)



Suite à la dissolution de l'ASM Multisports, une nouvelle association a été créée dans le but de garder la section Badminton Adulte.

Le mercredi 11 septembre, le Badminton Montmarault Loisirs (BML) a effectué sa première rentrée. Les anciens badistes se sont retrouvés à la halle des sports Maurice DELFOUR rejoints par de nouveaux participants venus essayer l'activité. La nouvelle association accueille désormais les joueurs les lundis et mercredis de 18h30 à 21h30 dans la convivialité et la bonne humeur. Il est toujours possible de venir découvrir ce sport (2 séances gratuites avant inscription).

Les membres du bureau sont : Guillaume TOURET (président), Éric GUYOLLOT (Trésorier) et Héléne GARCIA (Secrétaire), ainsi que Patrick VIGNAL.



Contact via Facebook,
Instagram :
Badminton Montmarault
Loisirs

Mail : bad.montmarault@laposte.fr

Bal des Pompiers du 13 Juillet

Cette année plus de 300 repas ont été servis. Le Duo « Comme Personne », a assuré une ambiance conviviale digne d'un bal populaire.

A la tombée de la nuit un feu d'artifice a été tiré, puis la soirée s'est poursuivie avec la prestation du DJ Bixente JALIGOT jusqu'au bout de la nuit.

L'Amicale des sapeurs-pompiers remercie les participants pour ces bons moments et espère les retrouver l'année prochaine.



Expo 2024 Association du Pays de Montmarault (APM)



Cette année, l'exposition a connu une bonne fréquentation de Montmaraultois, mais aussi de touristes étrangers.

L'association a participé cette année au Téléthon, au Salon des Arts, au Salon du Patrimoine à Montluçon, aux journées du Patrimoine. Le 22 septembre, l'association a effectué sa sortie annuelle sur le Canal du Berry avec la visite de l'Hôtel Cluzel de Sauget (actuelle Sous-préfecture) et le Théâtre Gabriel ROBINE de Montluçon.

Lors de l'assemblée générale du 12 octobre, une conférence sur les énergies nouvelles a été présentée par Monsieur JAUD de la JOUSSELINERE.

Pour son exposition d'été 2024, l'Association du Pays de Montmarault a choisi de continuer celle de l'année précédente sur les vieux outils. En effet, l'association a reçu tout au long de l'année de nouveaux objets très intéressants : sellette de plombier et corde à nœuds, gabarits, scies, ventouses, fers à repasser, etc...

L'association bénéficie de dons que les familles proposent lorsqu'elles vident leurs maisons.



Concours Départemental de Pétanque des anciens pompiers du 18 septembre

Les anciens pompiers du centre de secours de Montmarault ont une fois de plus fait honneur à leur réputation en remportant, pour la troisième fois, la finale du concours départemental des anciens, organisée au boulodrome René MATHONIERE, dans le cadre du Challenge Dany GUILLAUMIN.

Le suspense a été maintenu jusqu'aux dernières minutes face à une très belle équipe de Vichy A.

La convivialité était le maître mot de la journée qui a vu les neuf équipes s'affronter sous un beau soleil.



40^{ème} Exposition avicole



Les 12 et 13 octobre la Société d'Aviculture Montluçonnaise a présenté sa 40^{ème} exposition au marché couvert.

Ils n'étaient pas moins de 38 éleveurs, venus de plusieurs départements, pour nous présenter plus de 330 animaux (86 lapins, 99 volailles et palmipèdes, 144 pigeons et tourterelles) afin de concourir pour obtenir la plus haute récompense.

Cette année la race bouronnaise était mise à l'honneur avec de nombreux spécimens.

Le monde de l'aviculture permet de nous faire découvrir, grâce aux éleveurs, une grande diversité d'animaux de qualité. Ce qui permet de sauvegarder des races pures.

Au final ce sont 44 récompenses qui ont été décernées.



Randonnée « La Ronde des Bouchures »



L'Association Montmarault Vélo Nature a organisé sa randonnée annuelle le dimanche 27 octobre.

Plus d'une centaine de passionnés de VTT se sont répartis sur trois parcours adaptés à différents niveaux de difficultés : 32 km pour les amateurs, 42 km pour les plus expérimentés et 55 km pour les vététistes chevronnés. Cette journée très ensoleillée a été appréciée de tous.

Soirée jeux de l'association « Avec P.O.M.M.E »

L'association « Avec P.O.M.M.E » a accueilli petits et grands le jeudi 26 octobre pour une soirée jeux de société à l'ancienne salle des fêtes. Grâce aux dons et prêts, « Avec P.O.M.M.E » a pu proposer des jeux très variés allant des grands classiques aux jeux de plateau plus élaborés en passant par les jeux de cartes et autres jeux d'ambiance.



Les bénévoles avaient préparé des gâteaux, tartes et cakes afin de permettre aux participants de se restaurer.

Toute l'année, « Avec P.O.M.M.E » organise des événements culturels en accès libre et gratuit : lecture, art, jeux et musique, il y en a pour tous les goûts, sans oublier la chorale, que répète une fois par mois sous la direction d'Elsa LENDEOWER.

Contact : Marion HENRY,
secrétaire de l'association au 06.67.54.09.90
Mail : info@avecpomme.fr et également sur
Facebook et Instagram [@avec_p.o.m.m.e](https://www.instagram.com/avec_p.o.m.m.e)

Marche Octobre Rose



L'Union des Commerçants et Artisans de Montmarault (UCAM) a organisé sa deuxième marche dans le cadre « d'Octobre Rose », le dimanche 13 octobre.

Une trentaine de marcheurs se sont donnés rendez-vous à l'ancienne salle des fêtes pour une balade de 5 km dans la campagne montmaraultoise.

La somme de 225 euros a été récoltée et versée à l'association de lutte contre les cancers du sein et de la prostate.



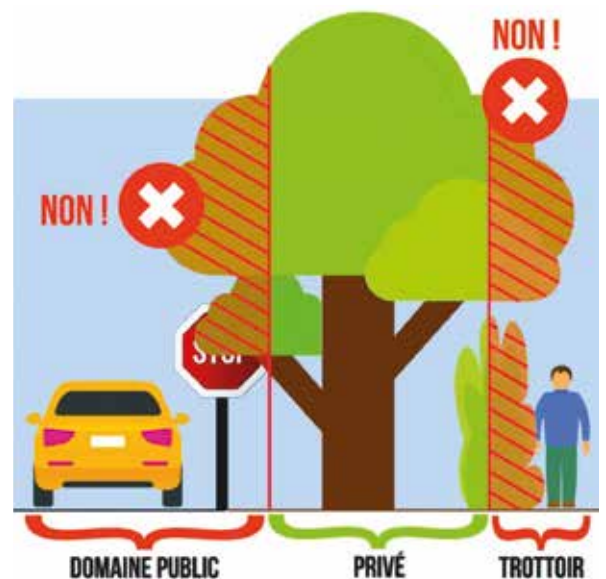
Végétation sur la voie publique : Que dit la loi ?

La végétalisation de la ville reste une priorité et un enjeu écologique majeur.

Chaque riverain a l'obligation d'élaguer ses arbres et tailler ses arbustes et haies, dès lors qu'ils sont en bordure des voies publiques et privées. Pourquoi ? Afin de :

- Ne pas gêner le **passage des piétons** ;
- Ne pas constituer un danger en cachant par exemple **les feux et panneaux de signalisation**, en diminuant la visibilité dans une intersection, ou même si des racines sortent du trottoir risquant de faire chuter un passant.

Autre élément important : **les branches ne doivent pas toucher les conducteurs aériens** (fils électriques, téléphoniques ou éclairage public).



Je ne suis pas en règle, qu'est-ce que je risque ?

- **La responsabilité du propriétaire riverain peut être engagée si un accident survient.**
- Le Maire peut contraindre un propriétaire à élaguer des arbres et plantations en lui adressant une injonction de faire. En cas de mise en demeure sans résultat, le Maire pourra ordonner des travaux d'élagage, **les frais afférents aux opérations étant alors automatiquement à la charge des propriétaires négligents.**
- Un riverain qui planterait ou laisserait croître des haies ou des arbres à moins de deux mètres de la route sans autorisation s'expose également à une amende (*article R. 116-2 du Code de la voirie routière*).



Sophrologie

Le CCAS de Montmarault va vous proposer des séances de sophrologie aux habitants de la commune. Il s'agit d'un cycle de 8 séances avec une professionnelle formée à l'IFS Catherine ALIOTTA. Cette méthode psychocorporelle vise à retrouver un état de bien être à travers la respiration, le mouvement et la visualisation. Elle permet de se connecter à ses ressources pour se sentir en confiance.



Le coût de 120 € sera financé pour moitié par le CCAS soit 60 € par personne pour les 8 séances. Le groupe sera constitué de 8 personnes maximum. Les personnes intéressées peuvent se manifester en mairie.



Commentry Montmarault Nérès Communauté – le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI) est en vigueur !



COMMENTRY
MONTMARAU
NÉRIS
COMMUNAUTÉ

Le périmètre du PLUI s'étend sur les 33 communes de Commentry Montmarault Nérès Communauté.

Ce document permet d'articuler à l'échelle de l'intercommunalité le développement de l'urbanisation et la délimitation des droits à construire. Conformément à la réglementation, le PLUI doit relever les défis relatifs à la mobilité et répondre aux exigences de la gestion économe des espaces. Il doit en effet respecter l'ensemble des lois relatives à la limitation de la consommation d'espaces agricoles et naturels, ainsi que différents documents de rang supérieur comme le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) du

Pays de la Vallée de Montluçon et du Cher. Des principes objectifs ont ainsi dû être établis pour que ce PLUI reste cependant cohérent à l'échelle de nos 33 communes.

Après de nombreux temps d'échange, de validation, de concertation, il a été approuvé lors du Conseil Communautaire du 2 Octobre 2024. Il est rentré récemment en vigueur et est consultable sur le Géoportail de l'Urbanisme.

La Communauté de Communes est compétente en matière de planification, c'est à dire qu'elle a la charge des évolutions (modification, révision) de ce document d'urbanisme.

En revanche, la Commune reste bien votre guichet unique pour toutes demandes de renseignements sur les règles de constructibilité des terrains, pour l'édition d'un Certificat d'Urbanisme (CU), sur le traitement des permis de construire, des déclarations de travaux, etc...



Habitat : des aides nationales et locales pour rénover son logement et un interlocuteur pour simplifier vos démarches

Commentry Montmarault Nérès Communauté (CMNC) poursuit sa politique de l'habitat grâce notamment à l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) 2023-2025. Cette opération vise à améliorer le parc de logements anciens privés en proposant des aides financières ainsi qu'une équipe dédiée pour aider les habitants et investisseurs tout au long des projets de travaux, visant notamment à :

- favoriser l'autonomie la personne par l'adaptation et l'accessibilité du logement ;
- réduire les consommations et les factures énergétiques ;
- préserver et mettre en valeur le patrimoine architectural en rénovant les façades grâce à l'aide complémentaire mise en place par CMNC.

Renseignez-vous sans plus attendre, le dispositif actuel (OPAH) n'est pas permanent !

SOLIHA Allier, assure le suivi et l'animation du programme pour le compte de la Communauté de Communes. L'accompagnement est gratuit, et porte sur les volets techniques, administratifs et financiers.

SOLIHA
SOLIDAIRES POUR L'HABITAT

**Vous pouvez joindre SOLIHA au 06.28.75.37.12
ou par e-mail à opah.cmnc@solihha.fr**

Des permanences sont également assurées près de chez vous :

- MONTMARAU, le mardi semaine impaire de 10h à 12h, au Pôle Associatif, Rue de Turenne
- COSNE D'ALLIER, le mardi semaine paire de 10h à 12h, en mairie
- NERIS LES BAINS, le mercredi semaine impaire de 10h à 12h, en mairie
- COMMENTRY, le vendredi semaine paire de 10h à 12h, à la Communauté de Communes, Av. Marx Dormoy



Grippe aviaire

La grippe aviaire ou influenza aviaire est une maladie animale virale très contagieuse

La grippe aviaire est une maladie virale transmissible à toutes les espèces d'oiseaux, domestiques ou sauvages. Certaines espèces y sont très sensibles, comme les palmipèdes (canards), d'autres moins, comme les pigeons. On distingue deux catégories de virus selon leurs caractéristiques de virulence pour les oiseaux :

- les virus faiblement pathogènes (IAFP),
- les virus hautement pathogènes (IAHP), ces derniers appartenant tous aux sous-types H5 ou H7.

Si la plupart des cas sont de type faiblement pathogène, les foyers de souches hautement pathogènes sont particulièrement préoccupants, car ils peuvent provoquer des maladies graves et une forte mortalité chez les oiseaux. Ainsi, en France, depuis 2015, des virus hautement pathogènes ont été à l'origine d'épizooties d'ampleur croissante, en particulier au sein des élevages de palmipèdes du sud-ouest de la France. Ces épisodes, qui ont pour la plupart également touché les autres pays européens, ont conduit à un nombre de volailles abattues jamais atteint en France et en Europe. Depuis le 9 novembre 2024, tout le territoire national est placé au niveau de risque élevé vis-à-vis de l'influenza aviaire, compte tenu de la forte circulation du virus dans l'avifaune sauvage.

Quels sont les symptômes de la grippe aviaire ?

Selon les modalités de contamination et le type de souche, la période d'incubation de la maladie peut varier de 1 à 3 jours au niveau individuel et s'étendre jusqu'à 14 jours au niveau d'un troupeau de volailles. Les symptômes de la grippe aviaire chez les volailles peuvent inclure :

- la diminution de l'appétit,
- une baisse de la ponte et des oeufs parfois mous (les coquilles d'oeufs deviennent minces ou parfois manquent complètement),
- des signes respiratoires,
- de la diarrhée,
- des oedèmes au niveau de la tête et du cou,
- des signes nerveux tels que des tremblements, des pertes d'équilibre et de la paralysie.

Comment se transmet le virus de la grippe aviaire ?

Les voies de contamination sont multiples : le virus peut se propager par l'intermédiaire de contacts directs entre oiseaux, domestiques et sauvages (déplacements migratoires par exemple) ou de contacts indirects à travers :

- des véhicules,
- du matériel,
- des personnes,
- des fientes, du lisier,
- des résidus d'élevage.

Le virus pénètre dans l'organisme des volailles par la voie respiratoire ou par la voie digestive.

Comment prévenir la diffusion du virus et protéger les basse-cours et les élevages ?

L'influenza aviaire est une maladie contre laquelle les autorités sanitaires et les professionnels doivent mettre en oeuvre des mesures de lutte immédiates en vue de son éradication.

Surveiller les oiseaux sauvages

Les oiseaux migrateurs, comme tous les oiseaux, peuvent transmettre la grippe aviaire : la surveillance de l'avifaune sauvage est donc essentielle. Elle porte essentiellement sur les oiseaux particulièrement sensibles au virus, tel que les anatidés (oies, cygnes, canards...), les rallidés (foulques...), les laridés (mouettes, goëlands, sternes...), mais aussi les rapaces et les échassiers. En cas de découverte d'oiseaux morts, il faut contacter aussitôt le service départemental de l'Office français de la Biodiversité (04 70 48 06 04) ou la Fédération départementale des Chasseurs au 04 70 34 10 00.

<https://www.allier.gouv.fr/Actions-de-l-Etat/Animaux/Sante-animale/Volailles/III-Influenza-aviaire-lasurveillance-des-oiseaux-trouves-morts>

Recenser tous les lieux de détention des volailles

Pour maîtriser au mieux l'éventuelle propagation du virus de la grippe aviaire, il est nécessaire de connaître les lieux de détention des volailles, qu'il s'agisse de détenteurs particuliers ou de professionnels. Cela permet de détecter le plus rapidement possible les maladies et de s'assurer qu'elles ne circulent pas. Les particuliers comme les professionnels sont donc invités à se déclarer dans ce cadre. La procédure est simple et accessible à tous.

<https://entreprendre.service-public.fr/vosdroits/R44627>

Protéger et surveiller les basse-cours chez les particuliers

Chaque détenteur de volailles, même s'il n'a que 2/3 animaux, doit avertir un vétérinaire ou les services vétérinaires de la DDETSPP s'il constate :

- une mortalité anormale,
- une baisse de la production,
- l'apparition de symptômes anormaux.

Pour éviter que ses volailles ne soient contaminées, il doit les mettre à l'abri, en bâtiment ou dans une volière fermée. Les abreuvoirs, les dispositifs de distribution des graines et le stock de litière doivent être également à l'abri, pour éviter tout risque de contamination par les oiseaux sauvages.

<https://agriculture.gouv.fr/influenza-aviaire-mesures-mettre-en-place-par-les-petits-detenteursoiseaux>

Infos diverses

Protéger et surveiller les élevages professionnels
Tout éleveur (élevage commercial) qui suspecte un ou plusieurs signes cliniques évocateurs d'influenza aviaire sur un ou plusieurs oiseaux de son élevage

doit avertir immédiatement son vétérinaire sanitaire. Le respect des mesures de biosécurité (dont la mise à l'abri de volaille) est plus que jamais d'actualité.



Nouveau site internet Syndicat Région Minière

INFOS GENERALES

Notre nouveau site internet est en ligne depuis le mois de juin dernier :

www.regionminiere.fr

Les usagers peuvent y trouver tous les formulaires nécessaires pour effectuer les principales démarches :

Emménagement, déménagement, changement de situation, demande de devis, demande de diagnostic d'assainissement pour les ventes immobilières...



Il est régulièrement mis à jour pour informer sur les interventions en cours, les travaux, les actualités...

Il vient en complément de l'application Panneau Pocket, application gratuite et téléchargeable sur tout support : smartphone, tablette, PC...

INFO IMPORTANTE

La mise en place de la mensualisation

La mensualisation arrive au Syndicat Région Minière

Afin de répondre aux nombreuses demandes des abonnés, nos services travaillent en collaboration avec la DGFIP de Montluçon à la mise en place de la mensualisation.

Un document d'information sera joint aux factures du 1er semestre 2025 afin que les usagers qui le souhaitent puissent effectuer les démarches nécessaires. En effet, la mensualisation ne pourra être mise en place qu'après signature de documents contractuels et sera déployée selon le calendrier de facturation du syndicat, à partir du mois de juillet 2025. Toutes les informations se trouveront sur notre site internet : www.regionminiere.fr et seront téléchargeables.



Nos horaires :

Accueil du public :
Lundi au vendredi
de 9h à 12h et de 13h à 16h.

Nos coordonnées :

1, route de Montluçon
03170 DOYET
Tél : 04.70.07.70.52
(service d'astreinte en cas d'urgence
technique 24H/7j.)
Mail : secretariat@regionminiere.fr



Vous avez un projet de rénovation ? Vous souhaitez faire construire ? Prenez le temps de la réflexion avec le CAUE

/ Qu'est ce que le CAUE ?

Le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement de l'Allier est une association investie d'une mission d'intérêt public qui a pour objectif de promouvoir la qualité du cadre de vie.

Pour cela, l'équipe conseille et accompagne gratuitement tout porteur de projet qui en fait la demande. Le CAUE est également à disposition des enseignants pour les accompagner dans leurs projets pédagogiques liés au cadre de vie.

/ Vous avez un projet ?

Vous désirez construire, agrandir, surélever, rénover ou aménager votre habitat ?
Vous souhaitez entreprendre des travaux de rénovation énergétique ?
Vous vous interrogez sur la réglementation, le choix des matériaux ?

Dans le cadre des permanences - à Montluçon, Moulins et Vichy - ou lors d'un rendez-vous sur place, les architectes du CAUE vous conseillent gratuitement sur :

- les démarches à entreprendre pour mener à bien votre projet
- les atouts et les exigences de votre terrain et de son environnement
- la conception de votre habitat, que ce soit en neuf ou en rénovation

/ Comment rencontrer l'architecte ?

Prenez rendez-vous auprès du secrétariat, par téléphone ou par mail, ou bien consultez le site internet : www.caue03.com.

Pour préparer votre entretien, rassemblez un maximum d'informations : plans si vous avez, cadastre, photographies, et surtout, listez vos questions et vos envies pour mieux échanger.

A noter : des guides et fiches techniques sont disponibles en téléchargement gratuit sur le site internet.

Contact

Secrétariat ouvert du lundi au vendredi, de 9h à 17h, au 14 rue de Decize à Moulins

📧 contact@caue03.fr

🌐 www.caue03.com

📱 @caue03

📞 **Nouveau numéro de téléphone : 06 13 44 91 15**

Infos Com Com



Lancement officiel des nouveaux réseaux sociaux de Commentry Montmarault Nérès Communauté (CMNC) qui ont pour objectifs :

- **Clarifier l'action publique** de la CMNC et la rendre plus accessible aux citoyens ;
- **Valoriser les initiatives locales** (entreprises, artisans, services publics) qui font la richesse de notre territoire ;
- **Renforcer l'attractivité économique**, en particulier autour de nos zones d'activités (ZAC) et projets écologiques ;
- **Moderniser l'image** de la CMNC à travers une communication plus interactive et visuelle.

Informations à **partager avec les réseaux et groupes Facebook locaux** afin que chacun puisse suivre les actions de la CMNC !



<https://bit.ly/3UmMQz2>



<https://bit.ly/3YkpCuD>



<https://bit.ly/3YzKX4y>



Calendrier des Manifestations

>> Janvier

10 janvier
Vœux de la municipalité
Espace Claude Capdevielle

>> Avril

5 et 6 avril
Salon des Antiquaires
Espace Claude Capdevielle

>> Mars

16 mars
Loto
A.S.M. PETANQUE
Espace Claude Capdevielle

29 et 30 mars
Soirée théâtrale
Nostalgiques des planches
Espaces Claude Capdevielle

Festival de la Ruralité

